

Séance plénière du **17 septembre 2026**,

L'an deux mille vingt-six, le **dix-sept** du mois de **septembre** à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 11 septembre 2026 par M. le Président, s'est rassemblé à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire, sous la présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : Mme ROUSSEL Françoise - M. CASTILLE Eric - M. CHAUVEAU Benoit - Mme TIXIER-MAUDRY Sandra - M. Patrick RAPEAU - M. TISSIER Christophe - M. Yannis BONNET – Mme LEROY Martine - Mme BAROCHE-LAFFRAT - Mme Anne-Marie COQUERY - Mme Carole TABBAGH-GRUAU - M. Xavier COLONEL - Mme Christine GUIBLIN - M. Anthony GUIMARD M. Raymond VANDARD - M. Hicham BOUJILAT - Mme Isabelle DENIS - M. Michel VENEAU - Mme Marie-Christine COUSIN – Mme Agathe PERNOLLET - M. MURAT Sébastien – Mme Béatrice LAMOUREUX - M. Gervais MARS - M. Marc MALEZIEUX-DEHON - M. Bernard GILOT – Mme Anne-Marie CHENE - M. Patrick BONDEUX – M. Thierry BEAUVAIS - M. Pascal KNOPP - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD – M. Manuel MICHEL - Mme Isabelle RAMEAU – M. Nicolas VANNIER - Mme Jocelyne VERNAUX - M. Raphael PLANTIER - M. Mickael SAMSON - M. Christian ETIENNE - M. Yves RAVET - M. Sylvain COINTAT - M. Eric DELLAMAGGIORE

Membres excusés : M. CASSERA Frédéric - M. Denis REBY - Mme Stéphanie CHAPUIS

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Membres ayant donné pouvoir : Mme FOURNO Frédérique à Mme Sandra TIXIER-MAUDRY
M. Patrick PONSONNAILLE à Mme Martine LEROY
M. Bruno HERNANDO à M. Xavier COLONEL
Mme Christel SOULOY à M. Yannis BONNET
M. Christophe GUIGNEMENT à Mme Josiane BAROCHE-LAFFRAT
Mme Caroline FREGEAI à M. Raymond VANDARD
Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX
M. Bertrand FLANDIN à M. Christophe TISSIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 53.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. RAPEAU** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Election d'un 9e Vice-Président

Suite à l'installation du conseil communautaire le 22 avril dernier, Coeur de Loire a procédé à l'élection de son Président et de ses Vice-Présidents.

Cependant, suite à l'annulation des élections sur la commune de Pouilly sur Loire, le poste de 4^e Vice-Président est vacant. De nouvelles élections municipales ayant eu lieu le 6 septembre dernier à Pouilly sur Loire, le Conseil Communautaire est désormais de nouveau complet, aussi il vous est proposé de procéder à l'élection de ce Vice-Président.

Conformément aux articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des Vice-Présidents se déroule au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel à candidature pour cette élection.

Est candidat : M. Pascal KNOPP

Il est ensuite procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

1er tour	Total
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	50
Nombre de bulletins blancs	9
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	41
Majorité absolue	21
M. Pascal KNOPP	38
M. Christian ETIENNE	3

M. Pascal KNOPP ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Vice-Président.

Pour extrait conforme

Sylvain COINTAT, Président



M. Patrick RAPEAU,
secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le 25/09/2026



ID : 058-200067916-20260917-2026_17_09_01-DE